Envoyé en préfecture le 30/09/2025

Reçu en préfecture le 30/09/2025

Publié le



ID: 038-213805161-20250929-25DEC056-AU

## Bordereau de signature

2025T02\_LOT1\_Avenant1\_DEC5614545

Signataire	Date	Annotation
wsparapheur GF, Application GF	26/09/2025	☑ Visa
Anouck Tronel, <i>DIRECTRICE PR</i>	26/09/2025	<b>☑</b> Visa
LOIC DURET, DGS	29/09/2025	☑ Visa
BERTRAND SPINDLER, MAIRE	29/09/2025	Certificat au nom de <u>BERTRAND SPINDLER</u> (COMMUNE DE LA TRONCHE), émis par <u>CertEurope elD User</u> , valide du 12 sept. 2023 à 14:18 au 12 sept. 2026 à 14:18.
Application GF		Archivé

Dossier de type : ACTES // ACTES JUR MAIRE



Envoyé en préfecture le 30/09/2025

## N°25DEC056 26 septembre 2025

**Pôle ressources** Service juridique Avenant n°1 au marché n°2025T02 « TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE DE POLICE MUNICIPALE » - LOT 1 « DEMOLITION - MAÇONNERIE - CAROTTAGE »

Le maire de la Ville de La Tronche,

Pages:

1/1 **Vu** le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-22,

Vu le Code de la commande publique,

Pièce jointe : Avenant n°1

**Vu** la délibération en date du 25 mars 2024 portant délégations données au maire au titre de l'article L2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Télétransmis en préfecture le :

**Vu** le lot n°1 « Démolition – Maçonnerie – Carottage » du marché n°2025T02 relatif aux travaux de réhabilitation du poste de police municipale », notifié le 02/07/2025 à l'entreprise EGA - Entreprise Générale des Alpes,

**Vu** le projet d'avenant n°1,

**Considérant** que le Maire est chargé, sous le contrôle du conseil municipal, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget;

**Considérant** qu'il est nécessaire de formaliser par avenant la réalisation de travaux en en plus-value supplémentaires rendus nécessaires en cours de chantier d'un montant global de 10 674,49 € HT;

## Décide

**Article 1 :** de signer l'avenant n°1 au lot n° 1 « Démolition – Maçonnerie – Carottage » du marché « Travaux de réhabilitation du poste de police municipale » relatif à la prise en compte de travaux en plus-value avec l'entreprise **EGA – ENTREPRISE GENERALE DES ALPES, 520 Route des Béalière, 38113 <b>VEUREY VOROIZE.** 

Article 2 : Il sera rendu compte de cette décision lors du prochain conseil municipal.

Monsieur le maire, Bertrand Spindler

Signé par : BERTRAND SPINDLER

Date: 29/09/2025 Qualité: MAIRE

